

da catholique et français, d'avoir produit cette communauté de saintes femmes, qui, non contentes de se vouer au service de l'humanité souffrante dans nos villes, vont émerveiller par leur héroïque dévouement les sauvages habitants des régions les plus reculées, où elles précèdent la civilisation et préparent la voie aux établissements laïques. L'institut de madame d'Youville fait le plus grand honneur à notre pays, à Montréal surtout, et pourrait nous être envié par les plus nobles des nations chrétiennes.

Le Code pénal italien

Nous trouvons dans un journal de Rome le texte même de la protestation des évêques anglais contre le Code pénal italien :

“ Très Saint-Père,

“ Les évêques soussignés d'Angleterre ont appris avec grande douleur et indignation que, sous prétexte de réprimer des attaques par la parole ou par la plume contre l'autorité, de nouvelles lois contre les évêques, le clergé et les fidèles d'Italie ont été proposées au parlement italien et sont sur le point d'être adoptées par ce parlement. L'autorité qu'il s'agit de protéger par ces lois est l'autorité de la révolution qui, par la violence, s'est emparée de la ville de Rome.

“ Dorénavant, quiconque osera écrire ou parler pour la défense des droits du Saint-Siège et du monde catholique sera mis à l'amende ou puni par la prison. Aucune exception n'est faite en faveur de personne, quelque éminente ou sacrée que soit la dignité de celui dont il peut s'agir. La vénérable et souveraine personne de Sa Sainteté elle-même, dont on prétend avoir garanti la liberté absolue dans l'exercice de sa primauté sur le monde catholique, n'est pas exempté de l'application de ces lois pénales. Rappeler au peuple chrétien que Rome est la capitale du monde catholique sera regardé comme une attaque contre l'autorité, comme une contravention à ces lois. Ce qui est permis à tous les catholiques dans le monde, dans tout pays libre, sera désormais interdit dans l'Italie seule et surtout à ceux-là mêmes dont les droits ont été méprisés et violés.

“ Nous qui vivons dans un pays où l'Eglise catholique jouit de liberté la plus entière, nous sommes profondément affligés et scandalisés de voir l'injustice et la violence avec laquelle les droits sacrés du chef de l'Eglise sont méconnus et violés dans le véritable centre et le véritable siège de son autorité suprême. Le dévouement filial des évêques et du peuple catholique dans toutes les parties du monde et la partie libre et saine de l'opinion publique de toutes les nations civilisées ont blâmé et condamné ces lois pénales. Nous aussi nous ajouterons notre protestation à celle du monde civilisé, déclarant hautement avec tous les catholiques notre horreur d'une si grande injustice. Nous offrons au